

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 15 novembre 2013  
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas  
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45  
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISSON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50  
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35  
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANÇOIS Béatrice à partir de 12 h 30  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 35  
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h  
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. LOTHAIRES Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole  
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45  
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

### **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

|                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Territoire Communautaire - Convention cadre de recherche entre le LyRE et La Cub pour la réalisation des prestations de recherche en lien avec l'eau potable -<br/>Décision - Approbation</b></p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La politique de l'eau, adoptée par délibération du 16 décembre 2011, encourage le développement des partenariats avec les laboratoires de recherche implantés localement pour enrichir notre connaissance du territoire et de l'impact de l'agglomération sur les milieux naturels.

Le traité de concession du service public de l'Eau de la Communauté urbaine de Bordeaux (article 82.6 de l'avenant n°9) porte cette volonté, à travers un programme de recherche porté par le LyRE, le centre R & D de Lyonnaise des eaux à Bordeaux, portant en particulier sur les trois thèmes de recherche du LyRE :

- la gestion des grands systèmes d'eau et d'assainissement,
- les acteurs et usagers de l'eau,
- le grand cycle de l'eau.

La réalisation de ces prestations pourra également porter sur d'autres thèmes de recherche. Le LyRE sera alors l'intermédiaire entre les différentes structures de recherche.

L'objet de ce rapport est de définir dans la convention annexée :

- le cadre, les échéances et le budget alloué des collaborations de recherche que le LyRE coordonne,
- les engagements de service opérationnels réciproques,
- les modalités de suivi de la convention.

Le planning prévisionnel comprend les programmes :

- dont le financement est acquis sur lesquels le LyRE prend des engagements fermes,
- conditionnés à l'obtention d'un financement complémentaire externe pour lesquels le LyRE s'engage à accompagner à la recherche de ces financements,
- déjà financés en externe pour lesquels le LyRE tiendra informés La Cub des résultats.

Pour ces derniers, le concessionnaire s'engage à demander par courrier à La Cub l'autorisation d'utilisation des ouvrages communautaires dans le cadre de ces projets en dehors du programme R&D figurant en annexe.

Les résultats des actions de Recherche & Développement financées pour partie par le concessionnaire sont copropriété des cofinanceurs de ces actions, ce qui inclut de fait le Concessionnaire et La Cub.

Cette convention fait l'objet d'un suivi par le concessionnaire et La Cub grâce :

- à un comité de pilotage qui se réunit deux fois par an pour présenter le programme de l'année à venir et faire le bilan d'avancement des projets en cours,
- au rapport d'activité annuel du LyRE (bilan d'avancement des programmes et liste des publications) qui sera présenté au plus tard le 31 mars de l'année N+1.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1413-1 ;

**VU** le Code des marchés publics et notamment l'article 3.6 ;

**VU** les dispositions relatives au droit d'auteur - Livre I du code de la propriété intellectuelle ainsi que celles relatives au droit des producteurs de base de données - Livre III - Titre IV du code de la propriété intellectuelle ;

**VU** la délibération n°2011/0952 du Conseil de Communauté en date du 16 décembre 2011 approuvant la politique de l'eau ;

**VU** la délibération n°2012/0936 du Conseil de Communauté en date du 21 décembre 2012 approuvant l'avenant n°9 au traité de concession du service public de l'eau potable, en particulier l'article 82.6 de l'avenant n°9 ;

**VU** l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 25 juin 2013 ;

ENTENDU le rapport de présentation

### **CONSIDERANT**

- Qu'il importe de fixer le cadre des collaborations entre les parties concernées pour assurer le programme de recherche tel que défini dans le contrat.

## **DECIDE**

**Article 1 :** D'approuver les termes de la convention cadre de recherche entre Lyonnaise des Eaux-Lyre, et La Cub ci-annexée.

**Article 2 :** D'autoriser Monsieur le président à signer la convention cadre de recherche entre Lyonnaise des eaux-LyRE et la Cub.

**Article 3 :** D'autoriser Monsieur le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
2 DÉCEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2013

M. JEAN-PIERRE TURON